

Compte rendu de la réunion du 17 juin 2016

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Jacky HERVOUET, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Eric MASSÉ, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ

Membres absents excusés

Nicolas BLAEVOET, Michaël LESCUREUX,
Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Point sur le championnat

Modification à apporter au compte-rendu du 15/04/16

- Coupe de l'Yonne du 06/03/16 : retrait de l'amende de 5 € au club des Bréandes pour feuille de match non envoyée

Modification à apporter au compte-rendu du 20/05/16

- journée de rattrapage du 01/05/16 : retrait de l'amende de 5 € au club d'Escamps pour feuille de match non envoyée

18ème journée de championnat du 22/05/16	
Carton jaune (amende de 3 €)	Kévin CUENYA (Brichères) David BABRON (Noé Saint-Martin 1) Hugo RODRIGUES (Saint-Valérien) Florian POLLE (Vinneuf-Courlon)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe, Chailley, Val-de-Mercy (feuillet bleu) Villeroy (feuillet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Véron</u> score match Saint-Julien-du-Sault / Véron : 3-0 et 1 pt pour Véron qui devra verser une indemnité kilométrique de 11,34 € à Saint-Julien-du-Sault par le biais de la caution <u>Seignelay 1</u> score match Alliance Nord / Seignelay 1 : 3-0 et 1 pt pour Seignelay 1 qui devra verser une indemnité kilométrique de 59,13 € à Alliance Nord par le biais de la caution
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Envol Rive Droite</u> score match Envol Rive Droite / Stade Auxerrois 1 : 0-3 et 1 pt pour Envol Rive Droite

Cas particuliers :

- ↳ 3 cartons jaunes pour l'équipe de Vinneuf-Courlon, soit 1 pt de moins au classement
- ↳ 3 cartons jaunes pour l'équipe de Noé Saint-Martin 1, soit 1 pt de moins au classement
- ↳ l'arbitre officiel désigné pour le match Senan 1 / Esnon ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif
- ↳ l'arbitre officiel désigné pour le match Augy / Ormoy ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif

Finales de Coupe du 29/05/16 et matches de rattrapage

Carton jaune (amende de 3 €)	Aurélien HENRY et Bruno SENECHAL (Esnon)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Piedalloues</u> score match Piedalloues / Noé Saint-Martin 2 : 0-3 et 1 pt pour Piedalloues
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Villeroy</u> score match Villeroy / Irancy : 0-3 et 0 pt pour Villeroy
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Alliance Nord et FMC Sens pour le même match, le coût est donc partagé, soit 9,50 € pour chaque club

12ème journée de championnat du 05/06/16 et du 12/06/16

Carton jaune (amende de 3 €)	Victor DA SILVA (Neuvy-Sautour) Andy BIONVILLE (Olympique Martinot)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	ASOF Aubeois (nom du club non indiqué)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Julien LACOMBE (Stade Auxerrois 1)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Esnon</u> score match Appoigny / Esnon : 3-0 et 1 pt pour Esnon qui devra verser une indemnité kilométrique de 12,15 € à Appoigny par le biais de la caution <u>Mailly-la-Ville</u> score match Noé Saint-Martin 1 / Mailly-la-Ville : 3-0 et 1 pt pour Mailly-la-Ville qui devra verser une indemnité kilométrique de 63,99 € à Noé Saint-Martin 1 par le biais de la caution <u>Envol Rive Droite</u> score match Véron / Envol Rive Droite : 3-0 et 1 pt pour Envol Rive Droite qui devra verser une indemnité kilométrique de 42,12 € à Véron par le biais de la caution <u>Avicenne</u> score match Avicenne / Senan 1 : 0-3 et 1 pt pour Avicenne <u>Villeroy</u> score match Villeroy / Noé Saint-Martin 2 : 0-3 et 1 pt pour Villeroy <u>Guerchy</u> score match Joigny / Guerchy : 3-0 et 1 pt pour Guerchy qui devra verser une indemnité kilométrique de 11,34 € à Joigny par le biais de la caution <u>Villeneuve-la-Guyard 2</u> score match Seignelay 2 / Villeneuve-la-Guyard 2 : 3-0 et 1 pt pour Villeneuve-la-Guyard 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 63,99 € à Seignelay 2 par le biais de la caution

Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Charmoy 1</u> score match Soucy / Charmoy 1 : 3-0 et 1 pt pour Charmoy 1
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Gâtinais Bourgogne</u> score match Vergigny / Gâtinais Bourgogne : 3-0 et 0 pt pour Gâtinais Bourgogne qui devra verser une indemnité kilométrique de 56,70 € à Vergigny par le biais de la caution <u>Chailley</u> score match Chailley / Domats : 0-3 et 0 pt pour Chailley
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	La Selle-sur-le-Bied et Alliance Nord
Forfait général (amende de 46 €)	Gâtinais Bourgogne
⚡ l'arbitre officiel désigné pour le match Irancy / Chevannes 1 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

➤ Match Vinneuf-Courlon / Escamps du 12/06/16 : les 2 équipes se sont entendues pour jouer le match à 10h30 à Vinneuf au lieu de Courlon sans que le responsable des reports (Daniel Fertin) en soit averti, ni l'arbitre officiel de la rencontre qui s'est déplacé à l'heure habituelle et sur le mauvais terrain.

- décision de la commission pour procédure non respectée : match perdu pour les 2 équipes et 1 pt

➤ Match Champs-sur-Yonne / Val-de-Mercy prévu le 12/06/16 : le match a été joué le 05/06/16 sans que le responsable des reports en soit averti.

- décision de la commission pour procédure non respectée : match perdu pour les 2 équipes et 1 pt

Organisation de la réunion annuelle

Les membres de la commission qui le pourront devront être présents dès 18 h à Pourrain.

Sont chargés de l'émargement : Marie-Claude MOREAU et Gilles BERNARD

Sont chargés de la restitution des cautions : Jacky HERVOUET et Eric MASSÉ

José VIÉ présentera le rapport moral, Marie-Claude MOREAU le rapport d'activités, Jacky HERVOUET le rapport financier ainsi que le bilan de l'activité vétérans

Raymond THILLOU fera le point sur la formation des arbitres

Thierry GILBERT énoncera les propositions de modification du règlement

Présentation des candidatures et validation par les clubs : Fany GILBERT ou Marie-Claude MOREAU

Point sur les partenaires

Partenaires pour le calendrier de la saison prochaine :

⚡ Ne reconduisent pas : 4

⚡ Nouveaux : 2 à ce jour

⚡ En attente de réponse : 2 ou 3

Point clubs/arbitres

Un point complet sera présenté par Raymond THILLOU lors de la réunion du 24 juin avec les clubs.

Liste des équipes qui n'ont pas d'arbitre officiel et qui descendront dans le groupe inférieur la prochaine saison : Chemilly, Egriselles-le-Bocage, Saint-Denis-les-Sens et Saint-Julien-du-Sault.

11 arbitres ont été reçus à l'examen cette saison, 8 à la session d'automne et 3 à la session de printemps.

Les membres de la commission acceptent que 2 arbitres, qui n'ont pu être supervisés une 2ème fois en raison des intempéries survenues en fin de saison, puissent exceptionnellement l'être durant les 4 premières journées de la saison suivante.

Questions diverses

➤ La commission football tient à remercier le club de Monéteau pour son accueil et son excellente organisation des finales de Coupe.

➤ Michaël LESCUREUX a présenté sa démission de la commission football pour des raisons professionnelles.

➤ José VIÉ indique que le comité directeur sera réélu en 2017 et demande aux membres de la commission de réfléchir dès à présent s'ils souhaitent se porter candidats.

➤ Une plaque anniversaire pour les 20 ans d'existence de l'alliance Diges-Pourrain sera offerte au club lors de la réunion de fin de saison.

➤ José remercie les membres de la commission pour tout le travail effectué et espère que les nouveaux arrivants pourront autant s'impliquer.

Réunion annuelle
Vendredi 24 juin 2016 à Pourrain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU

Ajout dimanche 19/06/16

Journée de rattrapage du 19/06/16	
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Chemilly</u> score match Chemilly / Soucy : 0-3 et 1 pt pour Chemilly
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Irancy</u> score match Irancy / Brichères : 0-3 et 1 pt pour Irancy